

## TRANSPORTS SCOLAIRES : L'ACSO MAINTIENT SA PARTICIPATION FINANCIERE

**Pour la rentrée 2018, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise maintient sa participation financière aux abonnements interurbains pour les collégiens et les lycéens du territoire. La ligne Ambre adapte ses horaires pour desservir le collège de Saint-Leu-d'Esserent ainsi que les lycées de Saint Maximin et Creil.**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 la région Hauts-de-France gère la compétence transports scolaires auparavant administrée par le département. Cela concerne certains des élèves domiciliés sur le territoire de l'ACSO qui doivent emprunter les lignes régionales pour se rendre dans leur établissement de rattachement. Pour la rentrée 2018, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise a souhaité maintenir sa prise en charge des frais d'inscriptions au service. Celle-ci se monte à 50 euros par collégien et à 80 euros par lycéen. Cette mesure représente un coût pour l'ACSO d'environ 33.000 euros pour plus de 500 élèves. Pour les autres élèves du territoire, ceux domiciliés à plus d'un kilomètre de leur établissement bénéficient toujours de la gratuité des lignes du Service de Transports de l'Agglomération Creilloise (STAC) et de Pierre Sud Oise Transports (PSO Transports) pour se rendre dans leur établissement.

A la rentrée 2018, les horaires de la ligne Ambre seront par ailleurs adaptés à ceux du lycée professionnel de Laversine à Saint-Maximin et du lycée Jules Uhry de Creil garantissant un gain de temps et une facilité de déplacement pour les élèves.

### Procédure d'inscription aux transports scolaires :

- Pour les élèves empruntant la ligne de car régionale : formulaire à remplir sur [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr). Après acquittement des frais d'inscriptions, les familles recevront un formulaire de demande de remboursement à transmettre à l'ACSO.
- Pour les élèves empruntant les réseaux PSO Transports ou STAC: formulaire à remplir sur [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr) ou à retirer au Kiosque du STAC.

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise considère les transports comme la clé de voûte de l'aménagement de son nouveau territoire né de la fusion entre la Communauté de l'Agglomération Creilloise et la Communauté de Communes Pierre Sud Oise. Elle poursuit ainsi ses investissements pour offrir un service toujours plus performant et plus proche de ses usagers.

Contacts presse :

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise

[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN – tel 03 44 64 74 72

E mail : [P.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:P.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE – tel 03 44 64 46 24

E mail : [F.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:F.Lebegue@creilsudoise.fr)

23-180829